Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Pierre Blanche Arc 1600
les Charmettes

Hôtel de voyageurs « Les Trois Arcs », actuellement immeuble

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000101
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : hôtel de voyageurs
Appellation : hôtel « Les Trois Arcs »
Destinations successives : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1993, AH, 22

Historique

Le projet est étudié par G. Regairaz et G. Rey-Millet de l'AAM. C. Perriand est associée au cours de l'étude, et compose les aménagements intérieurs des chambres. C'est la 1ère collaboration entre C. Perriand et l'équipe de l'AAM, qui constituent par la suite une équipe commune pour tous les projets de la station. Les études sont réalisées en 1966, le permis de construire déposé en avril 1967, le chantier débute au mois de mai 1968, et la construction est livrée à Noël 1968. La gestion hôtelière de l'hôtel des Trois Arcs a été abandonnée dans les années 1990, les chambres vendues séparément, et l'immeuble transformé en résidence. La réception, les salons et les parties collectives du rez-de-chaussée haut sont laissées en l'état. Par contre le niveau supérieur (anciennes salles de restaurant et cuisines) a été transformé en magasin de sports.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1968 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Charlotte Perriand (architecte, attribution par source), Gaston Regairaz (architecte, attribution par source), Guy Rey-Millet (architecte, attribution par source), Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

L'hôtel des Trois Arcs comprend 52 chambres (24 m2) dans les 4 niveaux supérieurs, et les parties communes et les services dans les 4 niveaux inférieurs. Le niveau 4 correspond à la restauration (salle à manger et cuisine). Le niveau 3 de plain-pied (du côté de l'amont avec le domaine skiable) correspond à l'accueil. Les 2 niveaux inférieurs abritent caves, locaux techniques, entrée de service côté aval, et des chambres complémentaires ouvertes au nord. Les chambres sont orientées soit au sud (25,4 m2, profondeur 8,13 m), soit au nord (23,8 m2, profondeur 7,63 m). La largeur est de 3,12 m (trame constructive entre murs de refend). Les murs extérieurs sont recouverts d'un essentage de bardeaux de mélèzes. Le balcon surélevé par rapport au niveau de la chambre permet un meilleur ensoleillement et une vue plus large. Ch. Perriand conçoit l'aménagement intérieur : la banquette intérieure en prolongement du balcon extérieur qui forme un couchage et une marche d'accès au balcon ; les placards penderies, fermés par des portes " respirantes " faites de lames de bois croisées,

accompagnés d'un " écritoire " ; le bloc cuisinette placé à l'entrée de la chambre ; les appliques murales pivotantes ; le " range-valises " placé en partie supérieure de l'entrée.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de bardeaux ; béton armé
Matériau(x) de couverture : tôle nervurée
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, 6 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans inversés
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier de type complexe ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur : escalier droit, en charpente métallique, en charpente
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble parallèle à la pente, escalier central

Statut, intérêt et protection

Les photographies représentant des œuvres de Charlotte Perriand ne sont pas affichées (application du droit patrimonial réclamé par les ayants-droit).

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

I. HISTORIQUE
Cf. dossier ensemble « Les Trois Arcs Hôtel et Résidence »
II. DESCRIPTION
A. Implantation dans le terrain
Corps de bâtiment unique implanté perpendiculaire aux courbes de niveau du terrain, et à la limite des communes de Bourg Saint-Maurice et Hauteville-Gondon.
Le corps de bâtiment abritant l´hôtel des Trois Arcs est mitoyen avec un autre corps de bâtiment qui abrite la résidence des Trois Arcs, présentant des caractéristiques architecturales et techniques comparables.
B. Organisation du plan / répartition des logements
L´immeuble est composé de la manière suivante :
- les chambres sont disposées de part et d´autre de la coursive centrale, 8 travées de chambres au sud, et 5 travées de chambres au nord ;
- chaque travée présente une largeur entre murs de refend de 3,12 m ;
- l´escalier de distribution est placé en partie centrale de l´immeuble, coté nord ;
- un escalier de secours est placé en mur pignon ouest, incorporé aux terrasses.
Répartition par niveaux :
- niveau 0 :
--- les locaux techniques,
--- 4 chambres ;
- niveau 1 :
--- un logement (pour le personnel de l´hôtel), type 2 pièces, ouvert sur le pignon coté est,
--- 4 chambres (pour le personnel de l´hôtel) ouvertes sur la façade nord,
--- dans les parties enterrés, des réserves, la chaufferie, des placards à ski pour le personnel ;
- niveau 2 :
--- la réception de l´hôtel, à laquelle on accède de plain-pied par l´amont, ----- les deux salons placés en pignon et ouverts sur trois orientations (sud, est, nord) avec des vues sur toutes les montagnes ; reliés entre eux par un bar placé en façade pignon,
--- le hall à skis équipé de placards,
--- des sanitaires,
--- un espace réservé à des boutiques prévues dans le hall de réception de l´hôtel
--- dans le fond du hall, un escalier courbe donne accès aux étages des chambres ;
- niveau 3 :
--- une salle de restaurant placée en pignon et ouverts sur trois orientations (sud, est, nord) avec des vues sur toutes les montagnes (au-dessus des salons), équipé de deux cheminées,
--- une salle de restaurant snack, ouverte au sud, du côté de la grenouillère,

--- la cuisine placée du côté nord.
Le niveau 3 est accessible de plain pied, avec une entrée ouverte en façade sud, qui donne accès directement à la salle de restaurant snack ;
- niveaux 4-5-6-7 :
--- un couloir central longitudinal distribue toutes les chambres,
--- chaque étage comprend : 8 chambres au sud et 5 chambres au nord ; les chambres sont toutes identiques ; sauf les deux chambres placées au raccordement d´angle, en pignon est.

C. Structure porteuse verticale et horizontale

La construction est en maçonnerie de béton armé (dalles et murs de refend).
La mise en oeuvre a été effectuée à l´aide de « coffrages tunnels » permettant de couler à la fois la dalle et les murs de refend. Les murs de refend sont espacés d´une portée de 3,30 mètres entre axe.

D. Escaliers / coursives : distributions horizontales et verticales

L´escalier d´accès aux étages des chambres, est de forme arrondie entre le niveau 2 et le niveau 3 pour relier la réception et la salle de restaurant.
Pour la desserte de tous les étages courants des chambres, l´escalier est droit à 2 volées (1,20 m de largeur) et palier intermédiaire.
Les niveaux 1 et 2 sont reliés au niveau 3 par un petit escalier à deux volées et palier intermédiaire.
À l´extérieur, le long du pignon ouest, un escalier de secours à double volée dessert tous les niveaux depuis le sol jusqu´au dernier niveau. L´escalier est incorporé à la construction, et équipé sur sa face extérieure de planches de bois horizontales formant écran.

E. Balcon

Un balcon prolonge l´espace intérieur de chaque chambre, du côté sud.
La dalle du balcon est décalée en hauteur (verticalement) de 33 cm par rapport à la dalle du logement qu´il prolonge.
Ainsi, l´ombre portée par le balcon du niveau haut sur le balcon et le logement du niveau inférieur, est réduite.
Le balcon en béton armé est revêtu d´un caillebotis en mélèze prolongeant à même hauteur le caillebotis de la banquette intérieure.
Les garde-corps sont composés de deux lisses horizontales en sapin, qui maintiennent la balustrade en verre triplex.

F. Couverture / toiture

La toiture est faite d´un porte neige et d´une étanchéité multicouche soudée sur la dalle en béton armé du dernier niveau.
Le porte neige repose sur les murs de refend. Chaque mur de refends est élevé plus haut que la dalle du dernier niveau, et prolongé par des consoles en béton qui débordent de la largeur des balcons de chaque côté; Des solives en bois sont placées entre chaque refend. Chaque solive supporte des tôles galvanisées, à double pente inversée.
L´étanchéité soudée repose sur une chape avec forme de pente, permettant le recueil des eaux au point bas de la dalle et l´écoulement vertical dans une gaine placée au centre de chaque bâtiment

G. Façades et baies

La façade sud
La façade est totalement vitrée, composée d´une baie coulissante.
La façade nord
Les deux niveaux inférieurs constituent le soubassement. La façade est en béton, recouverte d´une peinture de couleur blanche. Le mur est percé d´une série de fenêtre qui éclairent les chambres destinées au personnel se trouvant aux niveaux 0 et 1.
. Au niveau 3 (niveau du hall et des salons), chaque travée est équipée d´une grande baie vitrée devant laquelle sont disposées des pièces de bois verticales posées de biais, formant occultation et protection ;
. Au niveau 4 (niveau de la salle de restaurant et de la cuisine), chaque travée correspondant au salon est équipée d´une grande baie vitrée devant laquelle sont disposées des pièces de bois verticales posées de biais, formant occultation et protection ; le reste des parties pleines de la façade est recouvert d´un bardage de tavaillons ;
. Pour les niveaux supérieurs (étages des chambres), chaque travée est équipée d´une grande baie vitrée partagée en trois parties : allège vitrée fixe, surmontée d´une partie ouvrante et d´une partie fixe (éclairement de chaque grande chambre).
La façade pignon aval ouest
L´unité de la façade est assurée par le bardage de tavaillons et le platelage bois occultant l´escalier de secours.
Chaque étage est identique, composé d´un balcon, de l´escalier de secours et d´une baie protégée par une paroi venant en saillie sur la paroi, orientant la vue vers l´aval de la vallée ;
Le soubassement est identique aux autres parties de l´immeuble, percé d´une grande fenêtre pour éclairer le salon sud (niveau 3) et de fenêtres plus modestes pour le logement du niveau 2

H. Entrées et parties communes

La réception
L´accès s´effectue de plain-pied, du côté sud, avec un hall spacieux éclairé par de grandes baies qui offrent de larges vues sur la vallée et les montagnes au nord.
Les salons

Le salon est double, composé d´un salon au nord ouvert sur la vallée et le panorama du Mont-Blanc, et un salon au sud ouvert sur la grenouillère.
Un bar réunit les deux salons.
Chaque salon est équipé d´une grande cheminée à foyer ouvert, entourée de banquettes. Le sol est recouvert d´une moquette, le plafond de planches de bois.
La salle de restaurant
La salle de restaurant a été transformée en magasin de sports, depuis la transformation de l´hôtel en résidence.
Les couloirs de distribution des chambres
Les cloisons des couloir sont recouvertes de planches posées verticalement ; au droit de chaque porte de chambre, le plafond est abaissé et équipé d´un éclairage indirect réparti sur toute la largeur du couloir.
« La tisanerie » et la lingerie
A l´extrémité de chaque couloir, se trouve un local de lingerie, aujourd´hui local géré en commun par les résidents de l´étage.

I. Intérieur des logements

I.1 - Principe général

L´agencement de chaque chambre repose sur des principes de distribution, des choix de mobiliers et de matériaux identiques. L´espace est optimisé au maximum. L´aménagement est conçu avec une recherche de compacité maximum, pour tous les espaces techniques (la kitchenette, les sanitaires, les rangements), et la recherche d´une chambre spacieuse et ouverte sur l´extérieur avec un vitrage maximum de la façade.
La surface des chambres est de 23 m2 (coté nord) et de 25 m2 (coté sud), sauf pour les chambres situées aux deux extrémités du bâtiment. À chaque niveau, contre le pignon ouest il y a une chambre plus grande comprenant un coin nuit isolé. Et contre le mur mitoyen de la résidence des Trois Arcs, les deux chambres sont différentes.

I.2 - Distribution

Le principe général repose sur la disposition suivante :
- la partie séjour est placée du coté de la façade,
- la cuisine et les sanitaires sont regroupés dans la partie intérieure du bâtiment, contre le couloir central,
- l´entrée, depuis le palier, ouvre sur l´espace de la cuisine et des sanitaires, puis dessert l´intérieur de la chambre.

La partie séjour
La pièce de séjour se prolonge par un balcon surélevé. La façade est totalement vitrée.
Le passage de la pièce à la terrasse s´effectue par la « banquette-balcon ». C´est un espace intermédiaire : prolongement de la terrasse à l´intérieur du logement et seuil pour accéder à la terrasse. C´est une banquette en bois surélevée de 33 cm qui se trouve ainsi au même niveau que le balcon; elle court sur toute la largeur de la travée. Elle forme une marche pour accéder au balcon et constitue aussi une banquette pour s´asseoir ou dormir, et sur laquelle sont disposés un matelas et des coussins.
La kitchenette et les sanitaires
Un lavabo, une baignoire, un wc, une tablette et un placard respirant au-dessus du lavabo.
Le couloir
Au-dessus du couloir, au droit de la kitchenette, on a prévu un rayonnage range-matelas, « caisson suspendu pour le rangement des valises, en agglomérés à peindre », placé à quelques cm du plafond ;

I.3 - Mobilier

Le mobilier est choisi ou conçu par Charlotte Perriand, pour proposer un ensemble cohérent comprenant les placards, les éclairages, les tables, les chaises, les rideaux...:
Sur le mur opposé aux sanitaires, est adossé un équipement fixe complet. Les rangements sont réalisés en quatre éléments (un écritoire et trois rangements). Ils sont chacun équipés avec des « portes respirantes ». ll s´agit de portes composées de deux couches de lattes de bois espacées, placées en sens inverse, laissant des « jours » réguliers pour le passage de l´air.
On trouve de l´entrée vers la façade, les composants suivants :
- deux placards penderie, fermés par des « portes respirantes ». Il s´agit de portes composées de deux couches de lattes de bois espacées, placées en sens inverse, laissant des « jours » réguliers pour le passage de l´air ;
- un « écritoire », plan de travail fait d´une planche en bois, surmonté d´un éclairage indirect inclus dans une traverse horizontale en bois reliant les deux rangements de part et d´autre ;
- un grand placard vertical équipé d´une « porte respirante » ;

Au milieu de la pièce, un ensemble composé d´une table basse ronde et de petits tabourets.
Une lampe murale faite d´une applique pivotante, en métal peint en noir, au-dessus de la tête de la banquette ;
Chaque baie est équipée d´un rideau coloré (en tissus provenant de la filature Arpin à Seez) Pour les chambres placées au nord, les rideaux sont jaune (couleur chaude) et pour les chambres au sud les rideaux sont bleu (couleurs froides).
Les sols de toutes les pièces sont revêtus d´une moquette aiguilletée rase, (collée sur thibaude), produit alors nouveau. Pour les salles d´eau, c´est un revêtement plastique.
J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 787-797. Hôtel "les Trois Arcs" pour la Société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600,**
  AD Savoie. 6J 787-797. Hôtel "les Trois Arcs" pour la Société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1966-1972)

- **AD Savoie. 6J 1014-1016. "Snack des 3 Arcs" pour la Société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600,**
  AD Savoie. 6J 1014-1016. "Snack des 3 Arcs" pour la Société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1969-1973)

Bibliographie

- **PERRIAND, Charlotte. Une vie de création. Odile JAMob, 1998**
  PERRIAND, Charlotte. **Une vie de création**. Odile JAMob, 1998
  p. 340

Illustrations

Vue générale depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301926NUCA

Façade nord
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301055NUCA

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301929NUCA

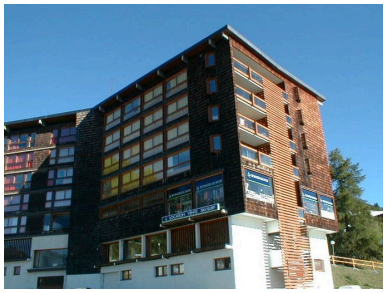

Vue depuis le nord-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301056NUCA

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301054NUCA

Façade sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301065NUCA

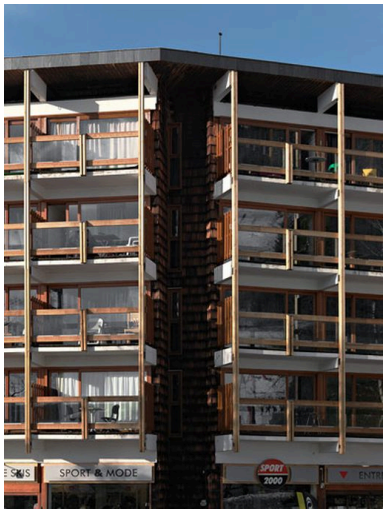

Jonction entre deux corps de bâtiment
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301928NUCA

Vestibule
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301057NUCA

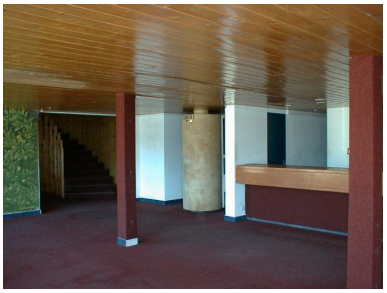

Accueil
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301058NUCA

Salon
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301059NUCA

Couloir de distribution des chambres
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301060NUCA

Une chambre
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301070NUCA

Coin séjour d' une chambre
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301071NUCA

Vue sur la terrasse
depuis une chambre
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301072NUCA

Ecritoire et rangement
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301069NUCA

Rayonnage range-matelas
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301073NUCA

Couloir d'une chambre
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301068NUCA

Le coin cuisine
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301067NUCA

Les sanitaires
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301066NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Immeuble et hôtel de voyageurs Hôtel et Résidence Les Trois Arcs (IA73000115) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, les Charmettes
Station de sports d'hiver Arc 1600 - Pierre Blanche (IA73000153) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Vue générale depuis le sud

IVR82_20117301926NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade nord

IVR82_20057301055NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20117301929NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le nord-ouest

IVR82_20057301056NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20057301054NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade sud

IVR82_20057301065NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Jonction entre deux corps de bâtiment

IVR82_20117301928NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestibule

IVR82_20057301057NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Accueil

IVR82_20057301058NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salon

IVR82_20057301059NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Couloir de distribution des chambres

IVR82_20057301060NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Une chambre

IVR82_20057301070NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Coin séjour d' une chambre

IVR82_20057301071NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue sur la terrasse depuis une chambre

IVR82_20057301072NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Ecritoire et rangement

IVR82_20057301069NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Rayonnage range-matelas

IVR82_20057301073NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Couloir d'une chambre

IVR82_20057301068NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Le coin cuisine

IVR82_20057301067NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Les sanitaires

IVR82_20057301066NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation